



## **Déclaration Liminaire du Comité Social** **d'Administration Local du 7 janvier** **2025**

### **Ordre du jour**

- 1 – Approbation des PV des CSAL des 10 septembre et 8 octobre 2024 ;
- 2 – Spécialisation de la sphère SPL : transfert de la gestion des EHPAD autonomes et des hôpitaux actuellement gérés par les SGC de Bapaume, Calais et St Pol-sur-Ternoise et expérimentation de la gestion à distance des hébergés du SGC de Bruay (pour avis) ;
- 3 – Evolution des emplois au regard de l'évolution du périmètre des missions au niveau du département – transfert d'emplois (pour avis) ;
- 4 – Nouvelles modalités d'accueil physique pour le CDFiP de St Pol-sur-Ternoise (pour information) ;
- 5 – Recrutement d'un gardien-concierge – cahier de consignes (pour information) ;
- 6 – Programmation des travaux du CSAL pour l'année 2025 (pour information) ;
- 7 – Présentation du Règlement Intérieur du CDFiP de Béthune (pour information) ;
- 8 – Questions diverses.

Monsieur le Président,

La section Solidaires Finances Publiques 62 souhaite à toutes et tous les agent·es une bonne et heureuse année 2025.

Solidaires Finances Publiques exprime tout son soutien et sa solidarité envers les personnels de la DGFIP, leurs proches et plus largement l'ensemble de la population de Mayotte.

Le changement d'année et le temps des vœux ne nous fera pas oublier que le désastre actuel à Mayotte, a été aggravé par un manque réel d'investissements de l'État et des collectivités territoriales.

La solidarité nationale doit jouer à plein et soutenir la population de Mayotte totalement démunie face à l'impensable. Il faut immédiatement des aides financières pour donner à la population les moyens de vivre décemment, dignement et en pleine sécurité là ou elle aura décidé de s'établir.

L'avenir de Mayotte ne s'écrira pas sans justice sociale !

Pointer d'un doigt accusateur l'immigration clandestine n'est qu'une récupération politique de partis nauséabonds.

La gestion de la catastrophe à Mayotte met en lumière le manque d'investissements publics de l'État



qui participe à rendre plus vulnérables ses habitant·es. La crainte d'une dégradation d'une situation sanitaire déjà calamiteuse est réelle, comme l'apparition de maladies virales et d'infections. L'état de "calamité naturelle exceptionnelle" vient d'être décrété mais cela ne suffira sans doute pas et ne pourra dédouaner l'État français de sa responsabilité quant à la situation sanitaire.

Alors que l'année 2024 sera la plus chaude enregistrée, Solidaires Finances Publiques continuera à lutter pour plus de justice environnementale.

Même si toutes les colères doivent s'exprimer, il n'est pas envisageable de poursuivre la destruction de l'environnement en continuant la pollution à outrance. C'est pourquoi la réponse aux manifestations d'agriculteur·rices ne peut passer par un recul préjudiciable à l'environnement.

Solidaires Finances Publiques dénonce la répression à l'encontre des militant·es de la confédération paysanne qui tranche avec l'encadrement bienveillant d'autres mouvements de protestation contre « les contraintes environnementales ».

Le changement d'année et le temps des vœux ne nous feront pas oublier qu'un ex-ministre de la fonction Publique, M Kasbarian, prônait l'allongement à trois jours du délai de carence en cas d'arrêt maladie et la réduction de 10 % de l'indemnisation pendant ces arrêts. Une fois de plus, le fonctionnaire est la cible désignée à la vindicte populaire comme un profiteur qu'il faut punir. Le 5 décembre dernier, nos collègues ont montré leur colère concrétisée par 29,68 % de grévistes à la DDFiP62 et ce, malgré la motion de censure du gouvernement.

Solidaires Finances Publiques combattra toute volonté de destruction du statut de fonctionnaire et de leurs droits, non pas par goût de l'immobilisme mais parce qu'il ne faut pas oublier que ce ne sont ni des privilèges, ni des cadeaux faits à quelques-un·es. Le service public est une richesse pour tous·tes et cette situation statutaire des fonctionnaires tient à la nature des fonctions qu'ils exercent, comme précisé sur le site de la fonction publique.

« Ces fonctions intéressent l'ensemble des citoyens. Elles doivent s'exercer dans le respect des principes démocratiques du service public : impartialité, neutralité, probité, égalité de traitement des citoyen·nes. Ainsi, le statut est d'abord une protection des citoyen·nes. En protégeant les fonctionnaires de l'arbitraire, il évite l'instrumentalisation de l'administration à des fins partisans par un pouvoir politique quelconque.

Le statut du fonctionnaire est l'un des piliers sur lesquels repose toute société démocratique. C'est pourquoi ils doivent demeurer, quelles que soient les évolutions de la société. »

Le changement d'année et le temps des vœux ne nous feront pas oublier la régression des droits des collègues, avec l'affectation au fil de l'eau pour les A+ et la généralisation de l'affectation au choix pour les cadres A au prochain mouvement local.

Solidaires Finances Publiques continuera de combattre en 2025, toute régression sociale.



Nous avons un énorme doute sur la politique sociale et écologique du nouveau gouvernement Bayrou.

Un tel gouvernement montre le refus catégorique du Président de la République et du Premier Ministre de faire progresser le pays sur la voie de la justice sociale et écologique.

On prend les mêmes et on recommence, Solidaires Finances Publiques n'acceptera jamais que nos concitoyen·nes subissent les conséquences du mépris et de l'entêtement de nos gouvernants.

Aujourd'hui est un triste anniversaire. Il y a dix ans des journalistes mourraient parce qu'il·elles se sont exprimé·es par leurs écrits et leurs dessins dans un journal Charlie Hebdo.

Nous citerons ici un extrait du numéro spécial parce qu'il ne faut jamais oublier *«Dix ans après, Charlie Hebdo est toujours là. Les causes du drame aussi. Ainsi que la détermination des membres du journal. La situation géopolitique a évolué, s'est même aggravée". Le 7 janvier 2015, douze personnes ont été tuées dans l'attaque de l'hebdomadaire par les frères Kouachi, Français qui avaient prêté allégeance à Al-Qaïda. Parmi elles, huit membres de la rédaction : les dessinateurs Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski, la psychanalyste Elsa Cayat, l'économiste Bernard Maris et le correcteur Mustapha Ourrad. »*

**Solidaires Finances Publiques, à travers ses valeurs de solidarité et d'internationalisme, continuera à combattre l'obscurantisme, le racisme et le fascisme.**

Monsieur le Président,

Le changement d'année et le temps des vœux ne nous fera pas oublier la restructuration des PCRPs, le travail à distance pour les EDR.

Le changement d'année et le temps des vœux ne nous fera pas oublier votre déclaration d'arrivée sur votre volonté de transparence et de dialogue social constructif.

Vous devrez nous expliquer, lors de cette instance, pourquoi les représentant·es du personnel n'ont pas été informé·es du transfert d'une mission, celle de la gestion de l'EHPAD d'Avion en amont.

Nous aurions apprécié que la direction nous communique l'information sur les emplois à pourvoir dans le cadre du dispositif de la prime d'attractivité. La consultation de la note de campagne nous a fait découvrir que le CDC de Lens et le SIP de Lens étaient concernés par ce dispositif.

Concernant cette instance, Solidaires Finances Publiques 62 déplore la réduction d'ouverture physique au public à St-Pol.

Lorsque votre prédécesseur avait rencontré les élu·es du St Polois afin de leur présenter les « bienfaits » du NRP pour le service public, il avait tenté de les rassurer sur la continuité du service public et de l'accueil technicien au Centre des Finances Publiques de St Pol. Il n'aura pas fallu longtemps avant que ce service maintenu pour le public soit réduit.

En 2022, une stratégie départementale d'accueil des publics était présentée en CTL. En 2020, un rapport d'audit rappelait qu'il était important de permettre la prise de rendez-vous par tous les canaux à disposition des usager·ères. La circulaire sur la stratégie d'accueil à la DGFIP réaffirmait la culture de l'accueil sur deux axes : la proximité et l'efficacité. En ce qui concerne la proximité, la



circulaire précise qu'elle « suppose de développer encore plus une culture de l'écoute, de la bienveillance et de l'empathie ». Afin d'éviter les rendez-vous inutiles, pour plus d'efficacité, le contre-appel permettait de répondre à la question posée ou de prévoir un entretien de fonction de la complexité du point abordé.

Il n'est plus possible pour nos usager·ères de prendre un rendez-vous physique depuis leur espace particulier.

Solidaires Finances Publiques 62 dénonce la suppression de ce point d'accès en totale contradiction avec l'affichage d'une politique d'accueil.

**Vous l'aurez compris, en 2025, la résignation et le fatalisme**

**ne seront pas au rendez-vous pour notre syndicat !**

**Nous réaffirmons notre attachement au service public et**

**continuerons à lutter pour la défense des agent·es, des missions et des structures de la DGFIP !**

Vos élu·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

**Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Pascal PEIREIRA titulaires**  
**Sylvie HAMY, Céline VANDEN-BROECK, Arnaud Vanhoucke suppléant·es**  
**Nadège BOTTE, experte**

